

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Bourgogne-Franche-Comté

Décision n° 14300 du 9 octobre 2017 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2017 du personnel sous-officier de réserve du groupement de gendarmerie départementale du Doubs

NOR : INTJ1724001S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Doubs,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle ;

Vu la circulaire n° 219 du 14 avril 2017 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2017 ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 9 octobre 2017,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2017 du personnel sous-officier de réserve du groupement de gendarmerie départementale du Doubs est arrêté ainsi qu'il suit :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve :

Thiriat David	NIGEND : 270 945
Meunier Roland	NIGEND : 101 542
Boulat Christophe	NIGEND : 266 698

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

Levret Patrice	NIGEND : 269 156
Ruer Denis	NIGEND : 124 014
Huguet Michel	NIGEND : 92 988

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

Besnard Stéphane	NIGEND : 266 522
Bulas José	NIGEND : 266 846
Vuillermoz Gérald	NIGEND : 271 229
Cohn Emmanuel	NIGEND : 267 153
Grosdemange Régis	NIGEND : 117 555
Henriot René	NIGEND : 99 945
Laroche Valérie	NIGEND : 200 654
Vessyère Pierre	NIGEND : 271 143
Vignardet François	NIGEND : 271 164

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Frigiolini Didier	NIGEND : 98 863
Bourdenet Cyrille	NIGEND : 125 280
Dechaume Carole	NIGEND : 158 538
Futin Eric	NIGEND : 190 371

Lambole Xavier	NIGEND : 268 942
Escoto Vincent	NIGEND : 267 739
Jost Patrick	NIGEND : 268 715
Gay Arnaud	NIGEND : 268 036
Prignet Vincent	NIGEND : 216 943
Rios Sylvain	NIGEND : 270 398
Blaison Alexandre	NIGEND : 266 579

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique
et administratif de la gendarmerie nationale*

Pour le grade de major de réserve, l'adjudant-chef de réserve :

Lopez Anne-Marie NIGEND : 112 582

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant de réserve : néant.

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve : néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 octobre 2017.

*Le colonel, commandant adjoint de la région
de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Doubs,*
E. LANGLOIS